

Les consommateurs peuvent jouer un rôle dans la prévention de préjudices associés aux accidents liés à la médication.

## Bulletin de Médicamentssecuritaires.ca

Volume 8 • Numéro 9 • Le 11 octobre 2017

### Êtes-vous à jour dans vos vaccins?

Les vaccins vous protègent, vous et votre entourage, contre certaines maladies. Il est donc important que vous soyez à jour dans vos vaccins. Vérifiez votre dossier de vaccination ou demandez à votre professionnel de la santé de vérifier que vous et les membres de votre famille avez reçu les vaccins recommandés. Certains vaccins, reçus par le passé, nécessitent une dose supplémentaire (dite de « rappel ») pour vous protéger.

Dans la plupart des provinces canadiennes, les pharmaciens peuvent à présent recevoir une formation pour administrer certains vaccins. Comme vous n'avez pas besoin d'un rendez-vous pour consulter votre pharmacien, il vous est désormais plus facile d'être à jour dans vos vaccins. N'oubliez pas de lui poser des questions afin de pouvoir décider si le vaccin vous convient.

Votre pharmacien peut vous administrer les vaccins suivants :

- contre la grippe (ou influenza);
- à l'intention des voyageurs (p. ex., typhoïde, fièvre jaune, hépatite A et B [maladie du foie]);
- autres vaccins (p. ex., zona, tétanos, VPH [virus du papillome humain]).

Le coût de certains vaccins peut être remboursé partiellement ou totalement par le gouvernement ou par votre compagnie d'assurance. Avant de vous faire vacciner, demandez à votre professionnel de la santé de vous expliquer les frais que vous devrez payer directement.

Demandez au professionnel de la santé les vaccins dont vous pourriez avoir besoin avant de partir en voyage. N'oubliez pas de vous faire vacciner chaque année contre la grippe!

Pour en savoir davantage sur l'immunisation et les vaccins, visitez Santé Canada à <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/sujets/immunisation-et-vaccins.html>

Téléchargez l'application CANImmunize à [www.canimmunize.ca](http://www.canimmunize.ca) pour le suivi de vos vaccins!

#### Les bulletins de Médicamentssecuritaires.ca contribuent à la sécurité des patients à l'échelle mondiale.

Ce bulletin a été développé en collaboration avec la Coalition pour de meilleurs médicaments et Patients pour la sécurité des patients du Canada.

#### Les recommandations sont partagées avec les prestataires de soins de santé par l'entremise des bulletins de sécurité de l'ISMP Canada, afin que des changements puissent être faits de manière collaborative.

Ce bulletin contient de l'information sur l'utilisation sécuritaire des médicaments. À vocation non commerciale, le bulletin n'est pas assujéti à la Loi canadienne anti-pourriel.

